AVIONS JODEL 1946

AUTORISATION DE CONSTRUCTION

N° PLAN

D9 «Bébé Jodel»

AVION

U.L.M.

Je (nous) soussigné(s),

NOM(S), PRÉNOM(S) :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE(S) :

PROFESSION/QUALITÉ :

TÉL. : / / / /

E-MAIL :

M'engage / nous engageons à respecter les conditions suivantes :

- **La liasse qui m'est vendue ne pourra être communiquée, reproduite ou cédée à un tiers.** Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de S.A.S. Avions JODEL est illicite (article L122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Réalisée par quelque procédé que ce soit, celle-ci constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.
- **Un seul appareil sera réalisé** et ni sa construction ni son utilisation ne fera l'objet d'un usage commercial. L'appareil ne sera pas vendu avant deux ans d'utilisation.
- **L'appareil sera rigoureusement conforme aux plans** en termes de matériaux et procédés de construction, de réglages et de centrage. Les caractéristiques moteur correspondront aux spécifications.
- **Toute modification, même mineure, doit faire l'objet d'une demande écrite** avec plans si nécessaire adressée à la société Avions JODEL pour accord préalable.
- La dénomination précise de votre appareil est établie en fonction du type de motorisation retenu.
- La responsabilité de la société ne saurait être mise en cause en cas d'incident dû au non respect des plans et des consignes de construction.

Le(s) clients déclare(nt) avoir pris connaissance et accepter les conditions de vente énoncées ci-dessus.

Signature* précédée de la mention «Lu et approuvé» :

À , le / /

** Pour les associations, la signature du Président est requise.*

MOTEUR (facultatif) :

VISA Avions JODEL

Corgoloin, le ..... / ..... / .....

CLIQUEZ POUR ENVOYER